

LISTE DES PIÈCES À PRODUIRE AU RENOUVELLEMENT DU TITRE DE SEJOUR

— APATRIDES

- dernier titre de séjour en cours de validité
- livret de famille (si modification)
- 3 photographies d'identité
- justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
 - (facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès internet, ou bail de location/quittance de loyer, ou taxe d'habitation)
 - si **hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois
 - si **hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée (imprimé à retirer en préfecture), copie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour de l'hébergeant, et acte de propriété, ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès internet, ou bail de location/quittance de loyer, ou taxe d'habitation
- attestation de maintien du statut de réfugié/apatride/bénéficiaire de la protection subsidiaire délivrée par l'OFPRA
- justificatif du lien familial avec le réfugié/apatride/bénéficiaire de la protection subsidiaire
 - copie intégrale de l'acte de mariage pour le conjoint
 - copie intégrale de l'acte de naissance pour les enfants